



FAQ DOUBLE LETTRE pour soutenir les joueurs et les parents pour la saison de hockey 2023-2024 :

Tel que communiqué le 25 avril 2023 (<https://hmip.org/fr/double-lettre/>) l'Association de hockey mineur de l'Île Perrot (AHMIP) et l'Association de hockey mineur de Vaudreuil (AHMVD) ont fusionné pour créer un seul programme double lettre pour les catégories d'âge M11, M13, M15 et M18 pour la prochaine saison de hockey 2023-24. Le but de cette FAQ est de fournir quelques informations supplémentaires sur la fusion.

- 1. Question :** Pourquoi l'AHMIP a-t-elle choisi de fusionner son programme double lettre pour la saison de hockey 2023-24 ?

Réponse : Comme le paysage du hockey au Québec et plus particulièrement dans notre région du Lac St-Louis continue de mettre l'accent sur moins d'équipes au niveau double lettre, cette fusion répond à la fois aux besoins de notre région et aux besoins des deux associations qui fusionnent. La fusion de nos programmes Double Lettre aura pour effet de créer des équipes plus compétitives, ce qui est conforme à une pratique adoptée par de nombreuses autres associations de hockey mineur dans notre région. Nous croyons fermement que la combinaison des forces de nos deux associations aura des avantages inhérents pour tous les membres des deux associations de hockey mineur, quel que soit le niveau de jeu.

- 2. Question :** Pourquoi l'AHMIP a-t-elle choisi de fusionner avec Vaudreuil plutôt qu'avec d'autres associations de hockey mineur ou de poursuivre la fusion de la saison dernière ?

Réponse : L'AHMIP était d'avis que la fusion avec l'AHMVD offrait à nos familles le meilleur moyen d'avoir une saison de hockey réussie et agréable. Le fait que l'AHMIP et l'AHMVD partagent un aréna commun (l'aréna CDJ), le fait que nous sommes géographiquement voisins, le fait que plusieurs de nos joueurs ont des amis dans l'AHMVD de l'école ou d'autres activités sociales ont rendu cette décision facile à prendre. De plus, Vaudreuil a un leadership bénévole fort et organisé avec une grande vision de ce qui est important dans le hockey mineur et a exprimé des valeurs similaires à ce qui est important pour la communauté de l'AHMIP. L'AHMIP est donc absolument ravie d'avoir l'AHMVD comme partenaire pour la saison de hockey Double Lettre 2022-24.

- 3. Question :** La fusion avec l'AHMVD sera-t-elle en place pour toutes les saisons de hockey futures du programme Double lettre ?

Réponse : La fusion du programme double lettre est un engagement d'un an. Rien n'est confirmé pour la saison de hockey 2024-25.

- 4. Question :** Les autres associations de hockey mineur ont-elles fusionné leurs programmes double lettre pour la saison de hockey 2023-24 ?

Réponse : Oui, de nombreuses autres associations de hockey mineur de la région du Lac St-Louis ont fusionné leurs programmes double lettre pour la saison de hockey 2023-24. Au dernier rapport, il y avait plus de sept fusions où les associations de hockey mineur ont fusionné pour créer des équipes double lettre dans certaines catégories d'âge, renforçant à la fois la force de ces équipes mais aussi les programmes simple lettre dans chaque association.

- 5. Question :** Est-ce que la fusion AHMIP / AHMVD Double Lettre sait exactement quelles équipes seront offertes dans les différentes catégories d'âge (M11, M13, M15 et M18) pour la saison de hockey 2023-2024.

Réponse : Non, pas actuellement. Comme il s'agit d'une nouvelle fusion, nous devons attendre la fermeture des inscriptions des deux associations pour prendre des décisions définitives sur le nombre d'équipes et les niveaux par catégorie d'âge. Sur la base des inscriptions prévues, il est certain que nous aurons au moins une équipe double lettre dans les quatre catégories d'âge et que nous pourrions en avoir deux (AA et BB) dans les catégories d'âge les plus jeunes (M11 et M13). Une fois les inscriptions clôturées - entre la mi-août et la fin août - ces informations seront mises à jour et confirmées.

- 6. Question :** Les entraîneurs ont-ils été choisis pour l'une ou l'autre des équipes du programme double lettre fusionné ?

Réponse : Non, aucun des entraîneurs n'a été choisi pour le moment et ne le sera pas avant que les équipes ne soient presque définitives. Les entraîneurs ne peuvent pas être nommés tant que l'on ne sait pas quels joueurs feront ou ne feront pas partie de l'équipe. Lorsque les équipes définitives seront presque constituées, l'équipe dirigeante de chaque association se réunira pour nommer les entraîneurs sur la base d'un ensemble de critères convenus.

- 7. Question :** Comment les équipes double lettre seront-elles sélectionnées ?

Réponse : L'AHMIP et l'AHMVD détermineront quels joueurs seront invités à participer aux évaluations fusionnées double lettre qui se tiendront principalement à l'aréna CDJ (certaines sessions pourraient se tenir au MAC ou à l'aréna Vaudreuil) et qui débiteront probablement la deuxième semaine complète de septembre (l'horaire sera affiché sur le site Web de l'AHMIP). Chaque association enverra les joueurs qu'elle estime avoir une chance réaliste de jouer les doubles lettres. Par la suite, des évaluateurs

indépendants détermineront quels joueurs, sans égard à l'association, feront partie de l'équipe finale. Il n'y a pas de quota prédéterminé pour chaque association. En d'autres termes, les meilleurs joueurs feront partie de l'équipe, quelle que soit l'association dont ils sont issus. Le processus de sélection double lettre consistera à couper activement les joueurs après chaque séance d'entraînement. Les séances seront composées d'exercices de patinage et de mêlées. Le nombre maximum de séances d'entraînement est de cinq, plus un éventuel match d'exhibition. Si un joueur est éliminé du processus, il retournera au programme simple lettre de son association.

8. Question : Une fois que les équipes définitives auront été sélectionnées, comment sera déterminé le lieu des matchs et des entraînements ?

Réponse : Chaque association de hockey mineur accueillera une ou plusieurs équipes double lettre prédéterminées. Tous les matchs, et probablement tous les entraînements, se dérouleront dans l'aréna de l'association hôte. Compte tenu de notre proximité géographique et de l'aréna que nous partageons, il n'y aura pratiquement aucune répercussion sur les familles, quelle que soit l'équipe accueillie par l'association.

9. Question : Y aura-t-il des coûts supplémentaires pour jouer en double lettre en plus des frais d'inscription initiaux payés ?

Réponse : Oui : Oui. Jouer en double lettre signifie généralement que les parties sont plus longues (1,5 heure contre 1 heure pour les simples lettres) et qu'il y a plus d'entraînements, le tout sur une glace pleine. L'utilisation supplémentaire de la glace entraîne des coûts additionnels qui varient selon l'équipe et l'association hôte. Cette information sera communiquée aux parents lors de la constitution de l'équipe.

10. Question : La fusion du programme double lettre aura-t-elle un impact direct sur les équipes simple lettre ?

Réponse : Non. Chaque association continuera d'accueillir ses propres équipes simple lettre composées exclusivement de joueurs de son association.

Pour toute question supplémentaire, veuillez nous contacter à l'adresse info@AHMIP.org . Nous vous remercions de votre attention.

Une fois le processus d'inscription terminé, ce document sera mis à jour avec des informations plus spécifiques.

DOUBLE LETTER FAQ to support players and parents for the 2023-2024

Hockey Season:

As previously communicated on April 25th, 2023 (<https://hmip.org/en/double-letter/>) the Ile Perrot Minor Hockey Association (AHMIP) and the Vaudreuil Minor Hockey Association (AHMVD) have merged to create a single double letter program for U11, U13, U15 and U18 age categories for the upcoming 2023-24 hockey season. The purpose of this FAQ is to provide some further information on the merger.

- 1. Question:** Why did AHMIP choose to merge their double letter program for the 2023-24 hockey season?

Answer: As the hockey landscape in both Quebec and more specifically in our Lac St-Louis region continues to place an emphasis on less teams at the Double Letter level, entering this merger both meets the needs of our region, as well as the needs of both merging associations. Merging our Double Letter programs will have the effect of creating teams that are more competitive – which is consistent with a practice that is being adopted by numerous other minor hockey associations in our region. We strongly believe that combining the strengths of our two associations will have inherent benefits for all members of both minor hockey associations regardless of the level played.

- 2. Question:** Why did AHMIP choose to merge with Vaudreuil instead of other minor hockey associations or continue with the merger from last season?

Answer: AHMIP felt merging with AHMVD offered our families the best path to a successful and enjoyable hockey season. The fact AHMIP and AHMVD share a common arena (CDJ arena), the fact that we are geographic neighbors, the fact many of our players have friends in the AHMVD from school or other social activities made this an easy decision. Furthermore, Vaudreuil has a strong, organized volunteer leadership with a great vision for what matters in minor hockey and expressed similar values to what matters to AHMIP community. So, AHMIP is absolutely thrilled to have the AHMVD as a partner for the 2022-24 Double Letter hockey season.

- 3. Question:** Will the merger with the AHMVD be in place for all future hockey seasons for the Double Letter program?

Answer: The double letter merger is a one-year commitment. Nothing is confirmed for the 2024-25 hockey season.

- 4. Question:** Have other minor hockey associations merged their double letter programs for the 2023-24 hockey season?

Answer: Yes, numerous other minor hockey associations in the Lac St-Louis region have merged their double letter programs for the 2023-24 hockey season. As of last report there were seven+ mergers where Minor Hockey Associations merged to create single Double letter teams in certain age categories reinforcing both the strength of those teams but also the single letter programs in each association.

5. **Question:** Does AHMIP / AHMVD Double Letter merger know exactly what teams will be offered at the different age categories (U11, U13, U15 & U18) for the 2023-2024 hockey season.

Answer: No, not currently. As this is a new merger, we need to wait for the registrations of both associations to close to make some final determinations on number of teams and levels by age category. Based on projected registrations it is certain we will have at least one double letter team at all four age categories and might have two (AA & BB) at the younger age levels of U11 and U13. Once registration closes – mid to late August - this will be updated and confirmed.

6. **Question:** Have the coaches been decided for any of the teams in the merged double letter program?

Answer: No, none of the coaches have been chosen at this time and will not be chosen until the teams are nearly final. The coaches cannot be named until it is clear which players will or will not be on the team. Once the final teams are nearly made, the leadership team from each of the associations will meet to name the coaches based on agreed set of agreed to criteria.

7. **Question:** How will the double letter teams be selected?

Answer: AHMIP and AHMVD will determine which players to invite merged double letter evaluations to be hosted primarily at CDJ arena (noting some sessions could be at MAC or Vaudreuil arena) likely starting the 2nd full week in September (schedule to be posted to AHMIP website). Each association will send the players they feel have a realistic chance of playing double letters. From there, independent evaluators will determine which players, regardless of association, will make the final team. There is no predetermined quota for each association. Put simply, the best players will make the team regardless of what association they come from. The double letter selection process will be actively cutting players after each practice session. Sessions will be comprised of skating drills and scrimmages. With the maximum of five practice sessions, plus a potential exhibition game. Should a player be cut from the process they will return to their associations single letter programs.

8. **Question:** Once the final teams are selected how will it be determined where games and practices are held?

Answer: Each minor hockey association will host a pre-determined double letter team(s). All games, and likely all practices, will then be played out of that host associations arena. Given our close geographic

proximity and shared arena there will be virtually no impact to families no matter what team(s) is hosted by what association.

9. Question: Will there be additional costs to play double letters above and beyond the initial registration fees paid?

Answer: Yes. Playing double letters typically means having longer games (1.5hrs vs. 1hr for Single Letters) and more practices all with full ice. The additional use of ice generates additional costs that will vary by team and by host association. This will be communicated to parents during the team construction process.

10. Question: Will the merged double letter program have any direct impact on single letter teams?

Answer: No. each association will continue to host their own single letter teams comprised exclusively of players from their own associations.

For any additional questions please contact us at info@AHMIP.org. Thank you.

Once the registration process closes this document will be updated with more specific information.